Focus - Comment construire son Plan d'Urgence en 10 étapes ?

Formation à distance
Dates : 28/09/2023
Durée : 3 heures
Publics visés : Toute personne amenée à construire un plan d'urgence en bibliothèque territorial ou universitaire
Lieu de la formation : Plateforme pédagogique de la formation à distance, Enssib , 69100 Villeurbanne
Responsable scientifique : Jocelyne DESCHAUX Directrice Médiad'Oc
Compétences visées
Savoir comment et par quoi démarrer la rédaction du plan d'urgence des collections
Connaître les différentes rubriques d'un plan d'urgence :
* analyse des risques ;
* préparation pratique au niveau du matériel, des personnels et des collections ;
* coordination et mutualisation avec les établissements de conservation patrimoniaux proches ;
* concertation avec les pompiers.
Méthodes pédagogiques

La classe virtuelle aura lieu de 9H à 12H . Elle vise l'acquisition de compétences opérationnelles en un temps court (3 heures). Elle se déroule entièrement à distance, en temps réel.
Une classe virtuelle propose au participant un déroulé pédagogique structuré, alternant des phases d'exposés et des phases de mise en pratique.
Une large part est accordée aux échanges, à l'interactivité avec les participants.
Contenu de la formation
1. Les différentes catégories de risques menaçant le patrimoine écrit
TP : savoir utiliser les outils à disposition pour l'analyse des risques

2. Le schéma d'alerte
TP : savoir concevoir un schéma d'alerte

3. Les éléments de la prévision, élaborer un plan de prévision
Tarifs 75€

Payant pour tous. Gratuit uniquement pour les agents relevant directement du Ministère de la Culture.

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

Vos contacts

Claudette Laib et Monique Boudin, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV
Direction des études et des stages
Tél : +33 (0)4.72.11.44.46
Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 06/10/2022 au 20/09/2023.
Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.